

A2R
Société à responsabilité limitée
au capital de 30.489,80 euros
Siège social : 17, rue de Romesnil
95000 LIVILLIERS
350 473 682 RCS Pontoise

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 17 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le 17 novembre à 9 heures 30, je soussigné Monsieur Jacques Renaud en qualité de président et associé unique de la société A2R, société par actions simplifiée au capital 30.489,80 euros, divisé en 400 actions de 76,22 euros chacune, prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION : PRISE D'ACTE DE LA CESSION D'ACTIONS

L'associé unique constate la réalisation de la cession à lui-même le 1^{er} octobre 2023 de :

- 8 actions par Mme Antoinette RASSOUW ;
- 8 actions par Mme Lucienne FROT ;
- 192 actions par M. Pierre RASSOUW

L'associé unique constate la réunion de toutes les parts entre ses mains.

DEUXIEME DECISION : MORDIFICATION DE L'ARTICLE 6 DES STATUTS

L'associé unique, compte tenu de la décision qui précède, décide de modifier l'article 7 des statuts de la façon suivante :

« Le capital social est fixé à la somme de 30 489,80 euros.

Il est divisé en 400 actions d'une seule catégorie de 76,22 euros chacune, numérotées de 1 à 400, entièrement libérées et initialement attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs, à savoir :

- *Monsieur Jacques RENAUD, à concurrence de 192 actions portant les numéros 1 à 192,*
- *Monsieur Pierre RASSOUW, à concurrence de 192 actions portant les numéros 193 à 384,*
- *Madame Antoinette RASSOUW, à concurrence de 8 actions portant les numéros 385 à 392,*
- *Madame Lucienne FROT, à concurrence de 8 actions portant les numéros 393 à 400.*

Total égal au nombre de actions composant le capital social : 400 (quatre cents) actions.

Le 1^{er} octobre 2023, les actions de Monsieur Pierre RASSOUW, Madame Antoinette RASSOUW, Madame Lucienne FROT ayant été cédées à Monsieur Jacques RENAUD, celui-ci est devenu en conséquence associé unique de la société. »

TROISIEME DECISION : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'associé unique confère au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes du présent procès-verbal, les pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement de toutes formalités de droit.

En application des articles 1366 et suivants du Code Civil, le signataire accepte et reconnaît la parfaite validité du support électronique du présent acte.

Le signataire reconnaît que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre dans le cadre de l'acte permet de garantir et constituer la preuve de :

- L'identification du signataire du document ;
- La préservation de l'intégrité de son contenu ;
- La préservation de la confidentialité des données et contenus ;
- L'horodatage des envois et de la réception.

Le signataire accepte en conséquence de signer électroniquement l'acte conformément aux dispositions de l'article 1367 alinéa 2 du Code Civil et du Décret n° 2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique. Les éléments de preuve de la signature électronique de l'acte seront transmis à chaque signataire sous la forme électronique.

Le signataire reconnaît que tous les documents échangés entre elles et signés par voie électronique feront foi entre elles, au même titre que des exemplaires papiers signés de façon manuscrite. Le signataire renonce expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique.

Le signataire reconnaît que les documents signés par voie électronique seront admis comme originaux devant les Tribunaux et feront la preuve des contenus qu'ils contiennent, preuve recevable, valable et opposable au signataire, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1316-1 et 1316-2 du Code civil.

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

Fait en un exemplaire original sous format électronique PDF signé électroniquement

Le Président

M. Jacques RENAUD

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: 09A01A99100E42FA9C948D1B62422C40

État: Complétée

Objet: Complétez l'enveloppe avec DocuSign : (2) PV Décision associé unique 17112023.docx

Enveloppe source:

Nombre de pages du document: 2

Signatures: 1

Émetteur de l'enveloppe:

Nombre de pages du certificat: 2

Paraphe: 0

Valérie Guillin

Signature dirigée: Activé

181 rue de la Pompe

Horodatage de l'enveloppe: Activé

PARIS, PARIS

Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris

guillin@bmgb-avocats.com

Adresse IP: 195.135.24.250

Suivi du dossier

État: Original

Titulaire: Valérie Guillin

Emplacement: DocuSign

17/11/2023 15:10:04

guillin@bmgb-avocats.com

Événements de signataire**Signature****Horodatage**

Jacques Renaud

jrj.renaud@gmail.com

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

DocuSigned by:

Jacques Renaud

831DA3165F1543C...

Envoyée: 17/11/2023 15:11:21

Consultée: 17/11/2023 15:29:35

Signée: 17/11/2023 15:30:04

Sélection d'une signature : Style présélectionné

En utilisant l'adresse IP: 82.64.28.175

Divulgate relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offerte par DocuSign

Événements de signataire en personne Signature**Horodatage****Événements de livraison à l'éditeur****État****Horodatage****Événements de livraison à l'agent****État****Horodatage****Événements de livraison intermédiaire État****Horodatage****Événements de livraison certifiée****État****Horodatage****Événements de copie carbone****État****Horodatage**

Flora MEUNIER

meunier@bmgb-avocats.com

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Copie

Envoyée: 17/11/2023 15:11:21

Consultée: 17/11/2023 15:11:48

Divulgate relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offerte par DocuSign

Olga RENAUD

renaud@bmgb-avocats.com

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Copie

Envoyée: 17/11/2023 15:11:22

Consultée: 17/11/2023 15:15:39

Divulgate relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offerte par DocuSign

Événements de témoins**Signature****Horodatage****Événements notariaux****Signature****Horodatage**

Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
Enveloppe envoyée	Haché/crypté	17/11/2023 15:11:22
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	17/11/2023 15:29:35
Signature complétée	Sécurité vérifiée	17/11/2023 15:30:04
Complétée	Sécurité vérifiée	17/11/2023 15:30:04

Événements de paiement	État	Horodatages
------------------------	------	-------------